**Organisateur : Association Sportive et Culturelle de l'école Pierre et Marie Curie**
Adresse : 53 rue Lamartine – 53 100 MAYENNE

# ATTESTATION – INSCRIPTION VIDE-GRENIER

*Personne physique*

se déroulant le **dimanche 07 juin à MAYENNE**

Je soussigné(e),

Nom : …….……..... Prénom : ……

Né(e) le ……. A Département : …… Ville : ……

Adresse : ……..

CP : ……. Ville : …….....

Tél. : …… E-mail : ……

Titulaire de la pièce d'identité N° ……

Délivrée le …… par ……

N° immatriculation de mon véhicule : ……

**Déclare sur l'honneur :**

- De ne pas être commerçant(e)
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

**S'engage à respecter le lieu** (la cour de l'école) et à laisser l'emplacement dans le même état de propreté que celui dans lequel vous l'avez trouvé le matin.

**Règlement :** (tarif : 2€ le mètre)

Ci-joint règlement de …….. € pour réserver un emplacement d'une longueur de ……. mètres.

Fait à ……. Le ……

Signature

*Attestation devant être remis à l'organisateur (ASC Ecole Pierre et Marie Curie)*

✂

*Coupon à conserver et à présenter à votre arrivée*

Nom : …….……..... Prénom : ……

*Nombre de mètres réservés : …….. m.*

***Installation des exposants de 7h à 8h30 (après 8h30 le site sera fermé aux voitures)***